

# Construire une démarche TEPOS

Éclairages et retours d'expérience  
de territoires à énergie positive

2<sup>e</sup> édition

**Sophie Mousseau**

Directrice de projets, responsable  
de l'activité « Stratégie territoriale  
air, énergie, climat » chez INDDIGO



# Construire une démarche TEPOS

Éclairages et retours d'expérience  
de territoires à énergie positive

De nombreux décideurs locaux, habitants, entrepreneurs, n'ont pas attendu la survenue d'une crise planétaire majeure pour comprendre les intérêts de maîtriser localement et respectueusement nos ressources mais aussi et surtout de réduire nos besoins. Ils se sont engagés depuis des années dans une démarche pour faire de leurs localités des territoires à énergie positive, ou « TEPOS ».

Ce livre présente ce concept et sa genèse. Il tente ensuite d'illustrer ce qui anime ces territoires engagés, pourquoi leur démarche est non seulement pertinente mais exemplaire. Puis il fournit des éléments de méthode, quelques impondérables, avant d'aborder également quelques défis à relever, à l'échelle locale, et pour faire bouger les lignes au niveau national ou au-delà.

Plus que des réponses ou des conseils formels, il apporte des clés de lecture, des témoignages, des pistes de réflexion et soulève quelques questions.

TEPOS n'est pas un remède miracle, mais ce concept permet de se poser les bonnes questions, d'ouvrir le champ des possibles, et d'inscrire l'action publique sur le long terme, si le portage politique est au rendez-vous.

S'engager dans une démarche TEPOS est à la portée de toute collectivité, en coopération avec d'autres, et reste un outil majeur pour lutter contre l'ignorance et l'inertie globale.

Cette nouvelle édition intègre des mises à jour propres à l'évolution de dispositifs réglementaires, d'accompagnement, et du contexte national (évolution du prix des énergies, contexte sanitaire...).

Ingénieur généraliste en environnement, **Sophie Mousseau** est directrice de projets chez INDDIGO, cabinet de conseil et d'ingénierie dans différents domaines de la transition énergétique et écologique. Après quelques années passées en milieu industriel, elle accompagne depuis plus de vingt ans des collectivités dans leurs démarches territoriales relatives à l'énergie, au climat, et à la qualité de l'air. En charge de cette activité pour INDDIGO, elle a également en charge la veille et l'animation sur ces sujets.

## LES ESSENTIELS

[boutique.territorial.fr](http://boutique.territorial.fr)

ISSN : 2553-5803

ISBN : 978-2-8186-2211-7

© Fotoldee/adobeStock.com

# Construire une démarche TEPOS

Éclairages et retours d'expérience  
de territoires à énergie positive

2<sup>e</sup> édition

**Sophie Mousseau**

Directrice de projets, responsable  
de l'activité « Stratégie territoriale  
air, énergie, climat » chez INDDIGO

**territorial** éditions

Référence TBK 366A



**Vous souhaitez  
nous contacter  
à propos de votre ouvrage ?**

## **C'est simple !**

Il vous suffit d'**envoyer un mail** à :  
[service-client-editions@territorial.fr](mailto:service-client-editions@territorial.fr)  
en précisant l'objet de votre demande.

Pour connaître l'ensemble de nos publications,  
rendez-vous sur notre boutique en ligne  
[boutique.territorial.fr](http://boutique.territorial.fr)

### **Avertissement de l'éditeur :**

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur  
de recourir à un professionnel du droit.

Nous sommes vigilants concernant les autorisations  
de reproduction et indiquons systématiquement  
les sources des schémas, images, tableaux, etc.

Pour toute demande de modification, mise à jour  
ou suppression d'un élément au sein de cet ouvrage,  
merci de contacter les éditions Territorial.

 <p><b>DANGER</b> LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</p>	<p>Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. <b>CFC</b> 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70</p>
---	---



## Sommaire

Introduction aux TEPOS .....	p.7
------------------------------	-----

### Partie 1

## **Pourquoi s'engager ?**

#### Chapitre I

<b>Le territoire : le maillon fort face à l'urgence climatique</b> .....	p.15
A - Exemplarité .....	p.16
B - Compétences .....	p.16
C - Animation, mobilisation, cohésion .....	p.16

#### Chapitre II

<b>L'énergie : un enjeu démocratique</b> .....	p.17
A - De la centralisation... ..	p.17
B - ... À la réappropriation de la question énergétique par les collectivités et les citoyens .....	p.18

#### Chapitre III

<b>Une vision de long terme, structurante</b> .....	p.21
A - Un document-cadre : la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) .....	p.21
B - De la SNBC aux TEPOS .....	p.22

#### Chapitre IV

<b>Des bénéfiques socio-économiques réels</b> .....	p.25
A - L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas .....	p.25
B - Focus sur la précarité énergétique .....	p.27
1. Pour se chauffer .....	p.27
2. Pour se déplacer .....	p.28
C - L'énergie la moins chère, c'est aussi celle que l'on produit .....	p.29
D - Des emplois ici et maintenant .....	p.31

## Chapitre V

### **Un corps sain dans un environnement sain** ..... p.33

A - Œuvrer pour des rénovations de qualité ..... p.33

B - Soutenir l'usage des éco-matériaux ..... p.34

C - Soutenir les modes actifs ..... p.34

## Chapitre VI

### **Bénéficiaire de la force de réseaux** ..... p.37

A - À l'échelle régionale ..... p.37

B - À l'échelle nationale ..... p.39

C - À l'échelle européenne ..... p.40

## Partie 2

### **TEPOS : objectif et chemin**

## Chapitre I

### **Éléments de méthode** ..... p.45

A - Réaliser un diagnostic ..... p.45

B - Définir ses objectifs stratégiques ..... p.46

C - Construire un plan d'action ..... p.48

D - Des méthodes et des outils, mais pas de modèle unique ..... p.48

## Chapitre II

### **À plusieurs, c'est meilleur** ..... p.51

A - Fédérer les services et les élus ..... p.51

B - Mobiliser les citoyens ..... p.52

C - Mobiliser les acteurs économiques ..... p.52

## Chapitre III

### **Ingrédients du succès** ..... p.55

A - Le courage politique d'une ambition forte ..... p.55

B - L'humain au cœur de la démarche ..... p.56

C - Mieux vaut être bien accompagné que seul ..... p.57

D - Apprendre ..... p.57

E - Communiquer efficacement ..... p.59

1. Choisir le bon langage, le bon ton et le bon vecteur ..... p.59

2. Explorer le champ artistique et s'appuyer sur des événements phares ..... p.60

3. Il n'est pas interdit d'en rire ..... p.61

F - S'appuyer sur ses atouts locaux ..... p.63

<b>Chapitre IV</b>	
<b>Organiser la fête des voisins au quotidien</b> .....	p.65
A - De la coopération.....	p.65
1. Pourquoi coopérer ? .....	p.65
2. Comment coopérer ? .....	p.66
B - ... À la mise en place d'une gouvernance locale de l'énergie adaptée .....	p.67
C - Accepter et comprendre l'interdépendance .....	p.69
<b>Chapitre V</b>	
<b>Mais j'ai déjà mon PCAET !</b> .....	p.71
A - Vous avez dit TEP-CV ? .....	p.71
B - TEPOS et PCAET .....	p.71
C - Territoire Engagé Transition Écologique .....	p.72
D - Les contrats de transition écologique .....	p.73
E - La convention des maires pour le climat et l'énergie .....	p.73

## Partie 3

### **Défis pour les TEPOS**

<b>Chapitre I</b>	
<b>Déjouer les pièges de notre cerveau</b> .....	p.77
A - Les neurosciences pour mieux comprendre nos conditionnements .....	p.77
B - Que peuvent les TEPOS au regard de ces écueils ? .....	p.78
<b>Chapitre II</b>	
<b>Expérimenter</b> .....	p.81
A - Exemple de la rénovation énergétique de la maison individuelle .....	p.81
B - Exemple de la collecte hippomobile de déchets .....	p.82
C - Exemple de la mobilité .....	p.83
<b>Chapitre III</b>	
<b>Dépasser l'approche cadastrale</b> .....	p.85
A - Notre empreinte carbone à l'échelle nationale .....	p.85
B - Évaluer son empreinte carbone .....	p.88
C - Agir localement pour un impact global .....	p.89
1. L'exemplarité de la commande publique .....	p.89
2. La sensibilisation auprès des habitants, des acteurs économiques .....	p.89
3. La mobilité, ailleurs que sur son périmètre .....	p.90
4. L'alimentation .....	p.91
5. Mais encore ? .....	p.92

## Chapitre IV

<b>Entreprendre une approche systémique</b> .....	p.93
A - Considérer les systèmes biophysiques dans leur ensemble .....	p.93
1. Exemple de la filière bois .....	p.93
2. Construire un ensemble cohérent .....	p.94
B - Transition énergétique et écologique : même combat .....	p.94
C - Système d'acteurs : expérimenter de nouvelles méthodes .....	p.96

## Chapitre V

<b>Chercher des financements</b> .....	p.97
A - Du public au privé, les moyens financiers existent .....	p.98
1. Des fonds européens sous-utilisés par les territoires français .....	p.99
2. Plan de relance national .....	p.99
3. Le Fonds chaleur .....	p.100
4. Les certificats d'économies d'énergie (CEE) .....	p.101
5. Les fonds d'investissement régionaux .....	p.101
B - Chercher les ressources en soi .....	p.102
1. Le financement citoyen .....	p.102
2. L'intracring .....	p.103
3. Fiscalité et comptabilité .....	p.104
C - Des véhicules juridiques et financiers adaptés aux projets des TEPOS .....	p.104

## Chapitre VI

<b>Faire bouger les lignes</b> .....	p.107
A - Avant la technicité, la sobriété .....	p.107
1. Pourquoi la sobriété ? .....	p.107
2. Pourquoi faire bouger les lignes ? .....	p.108
3. Comment faire bouger les lignes ? .....	p.110
B - Investir pour le long terme .....	p.111
C - Vers une fiscalité et des investissements favorables à la transition énergétique .....	p.111
1. Quelques constats .....	p.111
2. Que peuvent faire les TEPOS au niveau local ? .....	p.112

## Chapitre VII

<b>Élargir le cercle</b> .....	p.115
A - Il reste de la place .....	p.115
B - TEPOS : une démarche réservée aux ruraux ? .....	p.115
C - TEPOS : une mobilisation réservée aux territoires en difficulté ? .....	p.116
D - Le concept étendu à d'autres périmètres .....	p.116

## Annexe

<b>FAQ des TEPOS</b> .....	p.119
<b>Remerciements</b> .....	p.121

## Introduction aux TEPOS

### Histoire et géographie des TEPOS

*Güssing, collectivité précurseuse du développement durable et de l'indépendance énergétique*

L'histoire des TEPOS prend sa source en Autriche : au début des années 90, la région de Güssing, au sud-est de l'Autriche, se trouve dans une situation socio-économique très difficile. Pour en sortir, la ville mise sur le développement des énergies renouvelables, avec la création du Centre européen des énergies renouvelables, puis la mise en œuvre de réseaux de chaleur au bois, d'installations de biogaz, et de production d'énergie solaire. 1 200 nouveaux emplois sont alors créés, pour cette région de 27 000 habitants<sup>1</sup>.

*Les Bretons inspirés de l'exemple autrichien*

En France, cette histoire débute vers 1995 dans les Côtes-d'Armor. Devant les difficultés économiques, face à la pollution qui se manifeste par la prolifération d'algues vertes sur le littoral, et conscients de leurs ressources et de leur responsabilité, les habitants et élus du Mené se disent qu'il est urgent et possible d'agir. L'exemple de Güssing conforte les élus dans leur volonté d'un développement territorial par et pour les habitants, sur la base de la valorisation de ressources locales.

En quelques années, une unité de méthanisation territoriale est créée, valorisant ainsi en énergie les déchets des exploitations agricoles. Depuis, le village d'irréductibles Bretons continue de tracer sa route des énergies, multipliant les projets : réseaux de chaleur communaux, parc éolien citoyen, centrales photovoltaïques sur des bâtiments publics, production de biocarburant. 80 % des besoins énergétiques directs, hors mobilité, sont ainsi couverts par une énergie locale et renouvelable.

Cette volonté croissante d'une plus grande indépendance énergétique a bien sûr été accompagnée d'initiatives plus larges pour un développement durable du territoire, et notamment par la recherche d'économies d'énergie. La pépinière d'entreprises Ménerpole abrite une entreprise de rénovation énergétique des logements, exemple concret de choix de développement économique résolument tourné vers la durabilité.

1. « En route vers des territoires à énergie positive en Europe, motivations, démarches, témoignages », réseau des Territoires à énergie positive.

Cet exemple, faisant figure de référence, illustre ces dynamiques volontaires et ambitieuses de territoires en transition énergétique, de plus en plus nombreuses : les TEPOS, ou « Territoires à Énergie POSitive ».

### *Essaimage et innovation au cœur des territoires*

Hors de Bretagne, d'autres territoires novateurs ont parallèlement engagé des projets de développement local porteurs de sens, de transition énergétique et écologique.

L'union faisant la force, ainsi que la diversité et la richesse, ces territoires pionniers ont progressivement développé le réseau « TEPOS ».

C'est en 2010 que le CLER – Réseau pour la transition énergétique a créé le concept de « territoire à énergie positive », pour désigner un territoire qui réduit au maximum ses consommations énergétiques, et qui couvre ses besoins résiduels par des énergies renouvelables et locales<sup>2</sup>.

C'est également en 2010 que le CLER et la communauté de communes du pays de Mené ont décidé d'initier le réseau TEPOS, « espace de coopération national et pérenne ». Et dès l'année suivante, ont été organisées les premières rencontres annuelles « Énergie et territoires ruraux : vers des territoires à énergie positive ».

Depuis, le CLER anime chaque année ces rencontres, devenues un rendez-vous incontournable, et reconnu, pour les collectivités et leurs partenaires. Chaque année, une collectivité, membre du réseau TEPOS, accueille cet événement, riche de partages, de retours d'expérience et d'idées, de débats, et reconnu par les acteurs institutionnels (régions, Ademe, Banque des territoires, CGET...). Chaque année, ce sont ainsi quelques centaines de personnes qui se rassemblent, autour d'ateliers de travail et de banquets festifs à la nuit tombée.

À noter cependant que ce réseau national n'intègre pas aujourd'hui la totalité des TEPOS ; certains territoires étant davantage parties prenantes de réseaux régionaux.

Cette reconnaissance par les institutions, le soutien de la Communauté européenne, le relais par les médias, l'intérêt croissant de nombreuses collectivités pour un concept bien défini, ont permis à la démarche « TEPOS » de connaître rapidement le succès, toujours grandissant.

Devant cet engouement, les régions et l'Ademe se sont alors mobilisées pour mettre en place des dispositifs de soutien aux territoires qui s'engagent dans cette dynamique. Dès 2012, des appels à projets « territoires à énergie positive » ont vu le jour dans les anciennes régions Rhône-Alpes, Aquitaine, Bourgogne, puis Franche-Comté et Poitou-Charentes, pour inciter des collectivités à s'engager et créer des réseaux régionaux, toujours actifs.

---

2. [www.territoires-energie-positive.fr](http://www.territoires-energie-positive.fr)

## *Soutien du dispositif à l'échelon national*

Sous l'impulsion des premiers réseaux régionaux TEPOS, le concept de territoire à énergie positive est introduit dans l'article 1<sup>er</sup> de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. Les collectivités ont pu bénéficier d'un soutien financier pour investir dans des actions en faveur de la transition énergétique, à travers l'appel à projets « territoires à énergie positive pour la croissance verte » paru en 2014 : entre 500 000 euros et 2 millions d'euros pour chacun des lauréats.

Le mouvement a également été renforcé par le soutien d'acteurs nationaux tels que l'Ademe, la Caisse des dépôts, et le Commissariat général à l'égalité des territoires.

## *L'urgence climatique, accélérateur du changement*

Plus de dix ans après la création du réseau TEPOS, l'heure est à la lutte et à l'adaptation face à une pandémie qui déstabilise profondément nos ancrages économiques, nos modes de consommation, nos croyances à pouvoir tout planifier, nos façons de travailler, de communiquer.

Nous sommes au pied du mur pour nous adapter, inventer de nouveaux savoir-être et savoir-faire. La transition énergétique et écologique n'apparaît plus comme la marotte d'écologistes rebelles, de bobos privilégiés, ni comme un discours commercial, mais bien comme une nécessité.

Depuis 2019, l'objectif de neutralité carbone est inscrit dans la loi, au regard de l'urgence climatique. En 2021, la loi « Climat & Résilience » inscrit des mesures phares pour accélérer la transition écologique. En 2023 est publiée la loi d'accélération des énergies renouvelables, 2023 étant l'année de révision de la Stratégie française pour l'énergie et le climat. L'évolution constante du cadre législatif européen et national illustre l'importance de cette transition guidée par l'intérêt général.

Dans cette nouvelle donne, les collectivités ont de nombreuses cartes à jouer. À deux conditions : qu'elles en aient envie, et qu'elles en aient les moyens.

Devenir TEPOS, c'est cultiver cette envie, et se donner les moyens d'agir. Car devenir TEPOS, ce n'est pas rénover cinq maisons par an ou équiper la salle des fêtes d'une pompe à chaleur. La politique des petits pas n'est plus de mise lorsque le changement climatique avance, lui, à grands pas.

Pour autant, la transition énergétique, si elle se veut inédite, radicale et rapide, est également sociale et solidaire, basée sur la démocratie locale. Il s'agit là d'un principe fondateur de ces démarches.

## **Quelle philosophie derrière l'acronyme ?**

Au premier niveau de lecture, l'acronyme « TEPOS » désigne un territoire qui réduit au maximum ses consommations énergétiques et qui couvre ses besoins résiduels par des énergies renouvelables et locales. À l'instar d'un « BEPOS », qui désigne un « Bâtiment à Énergie POSitive ».

L'objectif visé généralement est de réduire par 2 ses consommations énergétiques, en tenant compte de l'augmentation de population éventuelle, et cela à l'horizon 2050.

À noter qu'en première approche, les consommations énergétiques considérées englobent celles générées par les activités humaines sur ce territoire, mais non celles induites par les achats, ou les déplacements des habitants à l'extérieur de ce territoire.

Il est essentiel de souligner que la démarche TEPOS repose sur le triptyque du scénario négaWatt :

- sobriété énergétique ;
- puis efficacité énergétique ;
- et enfin énergies renouvelables.

Le principe fondamental est bien de réduire la consommation énergétique en premier lieu, puis de couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables.

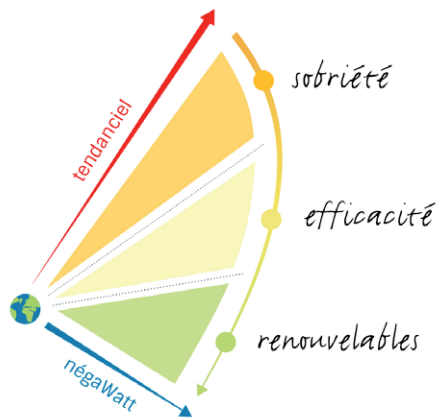
L'association du même nom a produit le scénario négaWatt 2017-2050, premier scénario français qui permet d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Ces scénarios ont été revisités en 2021-2022.



**Scénario négaWatt**

Pour plus d'informations, consulter : [Scénario négaWatt 2022 \(negawatt.org\)](https://negawatt.org)

### Principe de la démarche négaWatt

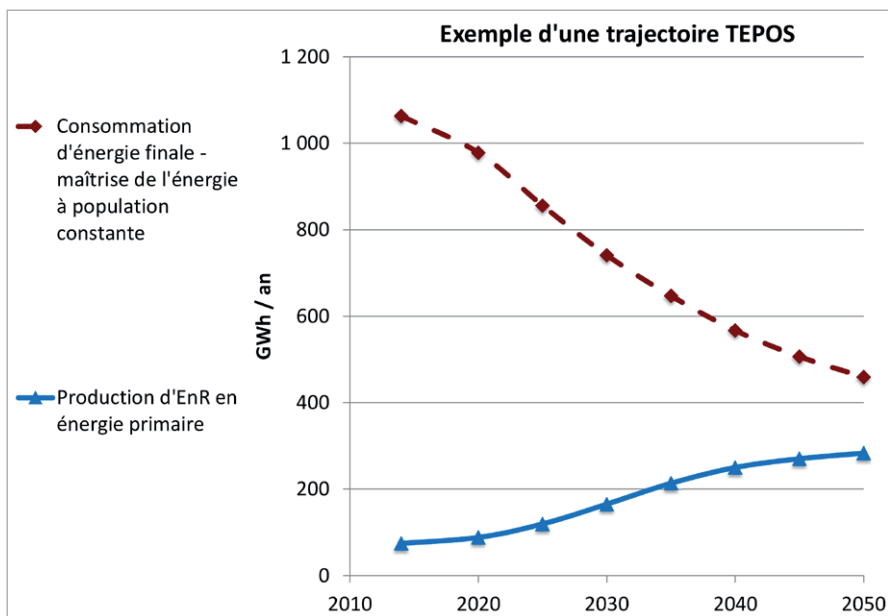


Source : Association négaWatt<sup>3</sup>

Un TEPOS est donc, en 2024, un TEPOS en devenir. Cet engagement de résultats à long terme ne doit pas faire perdre de vue un engagement, dès aujourd'hui, de moyens.

Ce principe peut être illustré schématiquement par deux courbes qui, si possible, se rejoignent en 2050 : celle de la consommation d'énergie, en trait plein, et celle de la production d'énergie renouvelable, en pointillés :

3. Association négaWatt



*Exemple de trajectoires TEPOS, source : Inddigo/Solagro, 2019*

Cette définition mathématique du concept TEPOS est certes essentielle mais ne représente finalement que la partie émergée de l'iceberg. En effet, la dimension énergétique est en réalité un point de départ, un sujet qu'on s'approprie parce que concret et potentiellement fédérateur, quelque chose qu'on sait – à peu près – mesurer et traduire en émissions de gaz à effet de serre évitées.

En réalité, cette approche sert de point d'appui à une transition profonde sociétale plus globale.

En effet, il s'agit bien d'une approche systémique, qui n'a de sens que si elle contribue à la cohésion sociale, à la protection de l'environnement, et basée sur la solidarité : solidarité entre urbain et rural, entre habitants, entre collectivités, entre échelle locale et nationale...

La démarche TEPOS est un mouvement de développement local, qui repose sur la valorisation des ressources des territoires et impliquant les énergies humaines en présence. Local, mais non déconnecté du reste du monde : ces territoires créent du lien bien au-delà de leurs limites administratives et font entendre leur voix au niveau international.

Enfin, un troisième niveau de lecture nous invite à considérer l'énergie positive de cet engagement. Réduire notre boulimie énergétique ne signifie pas dépérissement, suppression d'emplois, ou retour à l'âge de pierre. Il s'agit de tout l'inverse : cultiver une énergie positive pour inventer de nouvelles façons de vivre en consommant moins mais mieux. Pour créer de nouveaux emplois, pour retrouver une qualité de vie et tendre vers plus d'indépendance énergétique, alimentaire, pour se déplacer. Et tout cela, dans la durée !



# **Pourquoi s'engager ?**



## Chapitre I

# Le territoire : le maillon fort face à l'urgence climatique

Sans faire preuve de catastrophisme, rappelons toutefois que, même en respectant les accords de Paris, la température, à la fin du siècle et en moyenne à la surface du globe, augmenterait de 3 °C par rapport à la période préindustrielle (milieu du XVIII<sup>e</sup>). Dans son 6<sup>e</sup> rapport, le GIEC rappelle que les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines ont réchauffé le climat à un rythme sans précédent : une augmentation de 1,1 °C de la température à la surface du globe par rapport à cette période préindustrielle. Et quels que soient les scénarios, le GIEC estime que cette augmentation sera de 1,5 °C dès 2030<sup>4</sup>.

Or, au-delà de 1,5 °C, les impacts du réchauffement climatique seraient dévastateurs, y compris pour les pays « riches », dont certains par exemple pourraient voir leurs territoires côtiers disparaître.

Pour espérer contenir le réchauffement à +1,5 °C, des changements radicaux doivent être opérés avant 2030. S'il n'est peut-être pas souhaitable de culpabiliser, de parler d'effondrement, de choquer, de moraliser, de donner des leçons... il est tout de même indispensable de ne pas se voiler la face : il ne nous reste que quelques années encore pour agir de façon significative à tous les niveaux.

La responsabilité est diluée, de l'échelle individuelle à l'échelle planétaire, ce qui rend l'exercice plus que difficile. Difficile mais pas impossible, si l'on en croit nombre de retours d'expérience territoriaux réussis, en particulier issus des TEPOS.

Entre les États qui subissent les pressions des lobbys et les électrons que nous sommes – pas si libres dans le champ des attractions consuméristes –, les collectivités territoriales semblent parmi les mieux placées pour agir. Elles ont la capacité de mobiliser à une échelle suffisamment importante pour inverser des tendances, influencer les politiques nationales, et fédérer un certain nombre de leurs électrons. Leurs élus ont un rôle primordial à jouer.

Les collectivités territoriales ont ceci de particulier qu'elles ont à la fois un rôle d'exemplarité, une responsabilité à travers leurs compétences et un potentiel de mobilisation auprès des territoires qu'elles administrent. Ce triple niveau d'opérationnalité les rend incontournables dans la transition énergétique de notre société.

4. 6<sup>e</sup> rapport de synthèse du GIEC, 20 mars 2023.

## A - Exemplarité

Une collectivité, par son engagement, sa pugnacité parfois, démontre qu'il est possible d'agir, sur son patrimoine, son fonctionnement.

La rénovation énergétique des bâtiments publics en est un des volets, avec la mise en œuvre du décret tertiaire, qui fixe des objectifs de réduction de consommation d'énergies finales d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

Sur d'autres volets, la collectivité peut être exemplaire dans des changements de pratiques, des changements d'organisation : mobilité des élus et des agents, achats responsables, optimisation des usages des bâtiments, pour ne citer que quelques exemples.

## B - Compétences

Habitat, aménagement de l'espace public, transport des personnes, prévention, collecte et valorisation des déchets, gestion et distribution de l'eau potable, assainissement, Gemapi, développement économique..., qu'elle ait la charge de quelques-unes ou de l'ensemble de ces missions, dont la liste ici n'est pas exhaustive, une collectivité a en main les cartes pour prendre des décisions cohérentes avec la transition énergétique et écologique sur le court, le moyen et le long terme.

Elle a le pouvoir d'aménager, de décider d'orientations économiques, d'urbaniser ou non, de favoriser le report modal, de soutenir des filières énergétiques en valorisant des ressources locales, de préserver des terres agricoles, de prendre en main le renouvellement urbain, de décider de fiscalité incitative...

La cohérence de la politique portée par une municipalité, une métropole, un pays, une communauté de communes ou d'agglomération, est le socle d'une politique durable.

## C - Animation, mobilisation, cohésion

Ce troisième cercle de responsabilités n'est pas le moindre. En effet, des élus, aussi volontaires soient-ils, et entourés d'une équipe technique aussi performante soit-elle, ne peuvent évidemment pas à eux seuls répondre aux défis majeurs de mutation sociétale.

De la capacité de cette collectivité à mobiliser les habitants, les acteurs économiques, ainsi que ses partenaires techniques et financiers, va dépendre l'efficacité des politiques mises en œuvre, et l'atteinte d'objectifs coconstruits et partagés.

De plus, le soutien de ces forces vives aide à maintenir l'engagement politique.

En résumé, s'engager réellement pour être territoire à énergie positive, c'est donc agir très concrètement, à ces trois niveaux.